



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Budget du Québec 2012-2013 Le ministre Bachand a tenté sa chance

QUÉBEC, le 20 mars 2012 – En matière de lutte à la pauvreté et de réduction des inégalités, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a préféré faire bien paraître le Québec plutôt que d'en livrer une image réaliste, et nécessairement moins rose. En fait, il a tenté sa chance, sans succès.

Difficile d'avoir l'heure juste sur les inégalités

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté a, par le passé, recommandé au gouvernement du Québec qu'il fournisse, dans sa documentation budgétaire, les données nécessaires pour juger de l'évolution des inégalités socioéconomiques. Un cahier spécial les fournit enfin. De façon partielle et partielle toutefois.

Dans ses calculs sur les inégalités, le Ministère emprunte à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) une méthode qui ne tient pas compte du décile le plus riche de la population. « Ne pas tenir compte des 10 % les mieux nantis au Québec, cela déforme complètement le portrait », d'affirmer Robin Couture, porte-parole du Collectif. En effet, en utilisant d'autres méthodes, le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) constate, quant à lui, une progression des inégalités au Québec. En 2007, la part de revenu accaparée par le décile des QuébécoisES les plus riches s'établissait à 37 %. Peut-on faire fi d'une telle concentration de la richesse? « Pour mobiliser l'ensemble de la société sur un enjeu aussi préoccupant que celui des inégalités, il est essentiel de s'élever au-dessus de la partisanerie et de donner l'heure juste aux gens. Or, en présentant une image embellie de la réalité, le ministre risque de repousser aux calendes grecques toute action significative sur cet enjeu », a-t-il poursuivi.

Un véritable plan d'appauvrissement

Le ministre Bachand affirme que le « budget d'aujourd'hui ne contient aucune nouvelle taxe, aucun nouvel impôt pour les citoyens québécois ». Ce qu'il ne dit pas, c'est que toutes les mesures régressives ont été annoncées lors du budget « programmatique » de 2010-2011. « Qui plus est, les données disponibles pour analyse s'arrêtent en 2009 et ne nous permettent donc pas de considérer leurs impacts sur les inégalités », de poursuivre M. Couture. En fait, sur les plans de la pauvreté et des inégalités, les trois budgets Bachand se résument facilement : maintenir les plus pauvres en situation de pauvreté, appauvrir davantage une partie importante de la classe moyenne et « libérer les ambitions » des plus riches. « En privilégiant la taxation et la tarification à l'imposition progressive, le ministre est en train de corrompre tout le pacte social et fiscal, le lien des citoyenNES entre eux et avec l'État », a-t-il insisté.

Rien pour les plus pauvres

Les plus pauvres au Québec, ce sont les personnes seules. Et celles-ci demeureront pauvres : le budget 2012-2013 ne contient aucune mesure pour améliorer leur situation. Entre 2003 et 2009, le taux de faible revenu des personnes seules, suivant la mesure du panier de consommation (MPC), s'est détérioré, passant de 21,5 % à 25,7 %. Autrement dit, plus d'une personne seule sur quatre ne couvre pas ses besoins de base au Québec. Pour les femmes seules, c'est encore pire : c'est plus d'une sur trois. « Les QuébécoisES sans enfants sont traités comme des citoyenNES de second ordre, leurs droits sont bafoués. Le revenu des plus pauvres au Québec correspond à seulement 51 % de la couverture des besoins de base, du minimum vital reconnu par toutes, même par le gouvernement. Et ce dernier a le front de leur dire aujourd'hui que ce n'est pas à la veille de changer! », de conclure M. Couture.

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté rassemble une pluralité d'acteurs sociaux pour avancer vers un Québec sans pauvreté, égalitaire et riche de tout son monde. Il travaille à faire de l'élimination de la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au-delà de toute partisanerie. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

Liste des groupes nationaux membres

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) • Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) • Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM) • Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) • ATD Quart Monde • Au bas de l'échelle • Caisse d'économie solidaire Desjardins (CECOSOL) • Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) • Centrale des syndicats démocratiques (CSD) • Centrale des syndicats du Québec (CSQ) • Centre Justice et Foi (CJF) • Collectif des entreprises d'insertion du Québec • Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) • Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) • Confédération des syndicats nationaux (CSN) • Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) • Conférence religieuse canadienne (CRC) • Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) • Fédération des femmes du Québec (FFQ) • Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) • Fédération des locataires de HLM du Québec (FLHLMQ) • Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) • Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) • Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) • Groupe Solidarité Justice • L'R des centres de femmes du Québec • Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) • Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF) • Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ) • Regroupement des Auberges du cœur du Québec • Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) • Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) • Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) • Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire, en CLSC et en centre de santé (RQIIAC) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ).

Liste des collectifs régionaux membres

Regroupement contre l'appauvrissement (Bas-Saint-Laurent) • Comité régional Saguenay-Lac-Saint-Jean pour un Québec sans pauvreté • Collectif de luttes et d'action contre la pauvreté de la région de Québec (CLAP-03) • Collectif régional estrien pour un Québec sans pauvreté • Collectif montréalais de lutte à la pauvreté (CMLP) • Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT) • Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) • Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté de Chaudière-Appalaches (GRAP) • Collectif anti-pauvreté de Lanaudière (CAP Lanaudière) • Collectif de lutte à la pauvreté Centre-du-Québec